

AFFAIRE N° 37. - Marché de gré à gré à passer avec les Etablissements DE PALMAS pour la fourniture de différents articles nécessaires au fonctionnement des services communaux, en 1970.

LE MAIRE donne lecture du rapport.

Mesdames, Messieurs et Chers Collègues,

Je vous demande de m'autoriser à passer avec les Etablissements DE PALMAS un marché de gré à gré d'un montant de 5.900.000 Frs

pour la fourniture de différents articles nécessaires au fonctionnement des services municipaux, en 1970.

Les crédits nécessaires sont prévus aux Chapitres 932 et 936, articles 609 et 633 du Budget de 1970.

Mesdames et Messieurs, je mets la question aux voix.

Adopté à l'unanimité.

Approuvé
St. Denis le 12 juin
1970
P. Le Préfet
Le Secrétaire Général
Signé : M. Kessler
Pour copie certifiée
conforme
Le Directeur des Affaires
Financières.
Ch. Vergereau